



**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BEZIERS**

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept et le dix neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, M. BRESSON, Mme FREY, M. MOULIN, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Mme LAUGE, M. GARCIA, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Madame BRUN, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. PHAM, M. FOURNIER, Madame ANDRIEU, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme CHABBERT, Mme DARTIGUELONGUE, Mme OUMALEK, Mme RUL, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, Mme VANDROY, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Madame RAYSSEGUIE, M. RESPLANDY, Mme JULLIAN, M. COUQUET, Mme ROQUE, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Mme DESCHAMPS, M. BOZKURT, Mme PELAEZ, M. CHOUKRI-TOURI, Mme VALAIZE, Mme BOISJOT

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Océane DELBAERE

- APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 21 novembre 2017

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE : le Conseil prend acte

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'article L2122/23 du Code Général des Collectivités Territoriales
Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

1 - Exercice 2017 - Reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant - Compte Epargne Temps
Compte tenu des demandes formulées en cours d'année 2017, il est proposé de procéder à une reprise partielle de cette provision à hauteur de 15 000€

Le Conseil adopte à l'unanimité

2 - Exercice 2017 - Reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant - Litiges et contentieux
Reprise sur provision pour risques et charges liés aux litiges et contentieux de 15 000€

Le Conseil adopte à l'unanimité

3 - Approbation du rapport CLETC du 28 septembre 2017- Montant de l'attribution de compensation pour 2017

Le Conseil adopte à l'unanimité

4 - Opérations concédées à VIATERRA - Compte rendu d'activités et financier arrêtés au 31.12.16 - ZAC du Quai du Port Neuf
Compte rendu d'activités et financier arrêtés au 31.12.16 - ZAC du Quai du Port Neuf

Votants : 49
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 10

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

5 - Opérations concédées à Viaterra - Compte rendu d'activités et financier arrêtés au 31/12/16 - ZAC de la Courondelle et ZAC des Grandes Vignes - Autorisation de signature d'une convention d'avance financière pour 2018
Chaque année le conseil municipal doit examiner le compte rendu financier des opérations ayant fait l'objet d'une concession d'aménagement et se prononcer par vote

Votants : 49
Pour : 45
Contre : 0
Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

6 - ZAC COURONDELLE et ZAC GRANDES VIGNES - Avenant n°7 à la Convention publique d'Aménagement

Le Conseil adopte à l'unanimité

7 - Annulation des subventions aux patronages communaux laïques au titre des accueils de loisirs périscolaires - attribution d'une subvention à l'association La Clau besierenca au titre de l'accueil de loisirs sans hébergement Saint-Jean d'Aureilhan
Annulation et attribution de subventions

Le Conseil adopte à l'unanimité

8 - Exercice 2018 - Adoption du budget primitif : Budget principal
Adoption du budget primitif : Budget principal

Votants : 49
Pour : 37
Contre : 12
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

9 - Exercice 2018 - Adoption du budget primitif : Budget annexe Parkings
Adoption du budget primitif : Budget annexe Parkings

Le Conseil adopte à l'unanimité

10 - Exercice 2018 - Adoption du budget primitif : Budget annexe Béziers Congrès
Budget annexe Béziers Congrès

Le Conseil adopte à l'unanimité

11 - Exercice 2018 - Reprise sur provisions pour garantie d'emprunt
Reprise sur provisions d'un montant de 423 336€ correspondant à 80 % du montant des échéances 2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

12 - Exercice 2018 - Constitution d'une provision pour le risque de non recouvrement des recettes de la Fourrière automobile
Une provision d'un montant de 100 000€

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Exercice 2018 - Provisions pour risques et charges - Complément provision pour litiges et contentieux et constitution d'une provision relative au prélèvement au titre de l'article 55 loi SRU

Le Conseil adopte à l'unanimité

14 - Budget primitif 2018 : travaux en régie du budget principal
Travaux en régie du budget principal

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Catalogue des Tarifs 2018
Catalogue des Tarifs 2018

Votants : 49
Pour : 48
Contre : 0
Abstentions : 1

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

16 - Avenant - Redevance du crématorium - Pech Bleu
Redevance crématorium - Pech Bleu

Monsieur le Maire, Président de La SEM PFO ne participe pas au vote.

Le Conseil adopte à l'unanimité

17 - Autorisation de programme et crédits de paiement - Cheminement doux entre le site des 9
écluses de Fonseranes et le parvis de la Cathédrale St Nazaire/Acropole
Autorisation de programme et crédits de paiement

Votants : 49
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 10

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

18 - Conventions de mécénat - « Saison 2018-2019 des Théâtres de Béziers » et « Son et
lumière 2018 » - Encaissement des recettes correspondantes
Dans le cadre des opérations Mécénat, la ville reconduit les actions de mécénats culturels pour
2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

AFFAIRES CULTURELLES

19 - Demande de subvention auprès de la DRAC pour une prestation d'inventaire et le récolement
des collections des Musées de Béziers

La ville de Béziers demande des subventions auprès de la DRAC pour le financement d'une
prestation externe afin de finaliser l'inventaire et le récolement obligatoire des collections des
musées sur l'année 2018 et l'embauche d'un agent.

Le Conseil adopte à l'unanimité

20 - Action de soutien au Ciné-club - Convention Ville de Béziers / Association Ciné Club
Biterrois / SARL Multicinés Pyrénées

Pour la saison 2017-2018 à venir, la Ville de Béziers souhaite maintenir le soutien qu'elle apporte
depuis plusieurs années au Ciné-Club Biterrois en lui attribuant une subvention pour la location
d'une salle de cinéma à Monciné Béziers. Une convention sera établie entre la Ville, le Ciné Club
et la SARL Multicinés Pyrénées (Monciné Béziers).

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Convention Commune de Béziers / Association « La Bande à Béziers »

La Commune, qui souhaite continuer à soutenir l'action de la Bande à Béziers, mettra
gratuitement à disposition de cette association la salle Zinga Zanga pour ses répétitions. En
contrepartie de ces mises à disposition, la Bande à Béziers effectuera des prestations bénévoles
lors de manifestations organisées par la Ville.

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Organisation du Concours National de Chant Lyrique par les Amis du Bel Canto - Convention Ville de Béziers / Les Amis du Bel Canto.

Le Concours National de Chant Lyrique, organisé chaque année par la Ville de Béziers, en partenariat avec l'Association « Les Amis du Bel Canto », aura lieu les 14 et 15 avril 2018. A ce titre, l'association percevra de la Ville, une aide financière de 14 000 euros. Une convention sera établie entre la Ville et l'association.

Le Conseil adopte à l'unanimité

AFFAIRES JURIDIQUES

23 - Commission d'indemnisation à l'amiable - Travaux des Halles - Indemnisation de commerçants

Indemnisation de commerçants, suites aux travaux de la place Sémard et de la Place Jean Jaurès.

Le Conseil adopte à l'unanimité

24 - Personnes en état d'ivresse - Facturation du transport

Personnes en état d'ivresse - Facturation du transport

Votants : 49

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

AFFAIRES SCOLAIRES

25 - Tarification des Accueils de Loisirs Sans Hébergement Élémentaires et Maternels

Fixation des tarifs à compter du 8/01/2018 pour les accueils de loisirs sans hébergement maternels et élémentaires.

Le Conseil adopte à l'unanimité

26 - Avenant n°8 à la convention de délégation gestion de service public de la restauration collective

Avenant n°8 à la convention de délégation de gestion de service public de la restauration collective harmonisant le mode de perception du prix du repas servis dans les ALSH maternels et élémentaires.

Le Conseil adopte à l'unanimité

27 - Règlement des accueils de loisirs sans hébergement élémentaires et maternels

Règlement des accueils de loisirs sans hébergement élémentaires et maternels : mercredis et vacances scolaires

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Proposition d'augmentation de la participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat
Proposition d'augmentation de la participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat, portant celle-ci à 478.55€ par an et par élève domicilié sur la Ville de Béziers.

Votants : 49
Pour : 45
Contre : 0
Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

AFFAIRES SOCIALES

29 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et la Maison des Jeunes et de la Culture Raimon Trencavel

La Ville de Béziers, soucieuse de maintenir des animations de qualité auprès de la jeunesse biterroise, souhaite renouveler le partenariat qui la lie, depuis plusieurs années, à la Maison des Jeunes et de la Culture Raimon Trencavel.

Cette association a, en effet, un rôle important en matière d'animation socio-culturelle et de médiation culturelle.

Elle développe des actions de loisirs éducatifs et d'accompagnement des jeunes dans la constitution d'un projet culturel et citoyen.

Le Conseil adopte à l'unanimité

30 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et la MLI

L'association M.L.I. a pour objet l'accueil, l'information et l'accompagnement dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 26 ans. Elle est amenée dans l'exercice de ses missions de service public à organiser des actions collectives en lien avec le service des maisons de quartier.

Le Conseil adopte à l'unanimité

31 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association COMIDER

Une convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association COMIDER a pour objectif, via le secteur Jeunesse du service des Maisons de quartier, par le biais de son Point Information Jeunesse, d'accueillir, informer et orienter les jeunes dans divers domaines, tels que la formation initiale et continue, l'emploi, le service civique, le logement, la santé, ...

Le Conseil adopte à l'unanimité

32 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'Association Sports Passions APA et Santé

L'association Sports Passions APA et Santé, créée sur Béziers en 2003, a pour finalité de rendre accessible le plaisir de bouger à toute personne. Ses activités reposent sur 3 missions principales:

- Inciter la population à adopter un mode de vie plus sain et plus actif,
- Développer la qualité de l'intervention et de l'encadrement, nécessaire à la poursuite d'une pratique régulière et l'acquisition de bonnes habitudes,
- Favoriser l'accessibilité pour faciliter le passage à l'action.

Le Conseil adopte à l'unanimité

33 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association Institut des Métiers du Sport Biterrois

L'association dispense une pratique collective et régulière des Activités Physiques Adaptées, dont les contenus sont adaptés et individualisés, en fonction des capacités de chacun.

A cet effet, la Ville de Béziers met à disposition de l'association des locaux situés dans les maisons de quartier Georges Brassens et Vaclac Havel, selon le planning énoncé dans la présente convention.

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 - Convention de mise à disposition de deux chalets en bois, situés dans un bâtiment du jardin du Faubourg, Rue Pierre Puget et Avenue Port Notre Dame

Dans le cadre d'un chantier Écocitoyen en octobre 2017, neuf jeunes du quartier du Faubourg, encadrés par les Service Maisons de Quartier et Équipements sportifs, ont procédé, dans le bâtiment municipal situé au jardin du Faubourg, à l'installation de deux abris de jardin à destination de stockage, pour des associations du quartier.

Le Conseil adopte à l'unanimité

AFFAIRES SPORTIVES

35 - Convention de mise à disposition des installations sportives de la Ville de Béziers en faveur de l'Université Paul VALÉRY

CONVENTION POUR LA SAISON UNIVERSITAIRE EN COURS ET LES DEUX SUIVANTES
3 H 30 DE CRÉNEAUX HEBDOMADAIRES AU TARIF UNITAIRE DE 12.9 €

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - Convention de partenariat entre l'ASB GYM et la Ville pour la saison sportive 2017/2018
CONVENTION DE PARTENARIAT

SUBVENTION DE 22 000 € EN DEUX VERSEMENTS DE 11 000 € EN JANVIER ET EN JUIN 2018

Le Conseil adopte à l'unanimité

37 - Convention de partenariat entre le BEZIERS TENNIS DE TABLE et la Ville pour la saison 2017/2018
CONVENTION DE PARTENARIAT

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 13 500 € (7 500 € en janvier 2018 et 6 000 € en juin 2018).

Le Conseil adopte à l'unanimité

38 - 4e Convention de partenariat entre la Ville et le BÉZIERS VOLLEY ANGELS pour la saison sportive 2017/2018
CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE BÉZIERS VOLLEY POUR LA SAISON SPORTIVE 2017/2018.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 368 000 € (68 000 € EN JANVIER 2018 ET 60 000 € PAR MOIS DE FÉVRIER A JUIN 2018)

Le Conseil adopte à l'unanimité

39 - Avenant à la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'UNION SPORTIVE BITERROISE sur le site de La Gayonne
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX

PRISE EN CHARGE DE L'ÉLECTRICITÉ PAR LE CLUB

Le Conseil adopte à l'unanimité

AMENAGEMENT URBAIN

40 - Pôle d'échanges multimodal (PEM) - Protocole d'intentions pour la réalisation d'études pré-opérationnelles

Le Conseil adopte à l'unanimité

41 - ZAC DE LA COURONDELLE - Agrément à la cession de la parcelle n°29 de l'îlot E3 "Les Jardins de la Courondelle"

Cette délibération permet d'agréer la cession par VIATERRA de la parcelle n°29 de l'îlot E3 d'une superficie de 630 m² à M & Mme Suleyman KARAER, moyennant un prix de 105 000 € TTC (cent cinq mille euros toutes charges comprises), en vue de la réalisation d'un logement individuel pour une surface de plancher maximum de 200 m².

Le Conseil adopte à l'unanimité

42 - ZAC DE LA COURONDELLE - Agrément à la cession de l'îlot X1

Cette délibération permet d'agréer la cession par VIATERRA de l'îlot X1 d'une superficie de 1 460 m² à la SARL AJ PROMOTION IMMOBILIERE ou à une société de construction vente filiale, moyennant un prix de 332 900 € HT (trois cent trente deux mille neuf cents euros), en vue de la réalisation d'un programme immobilier collectif d'habitation comprenant environ 24 logements, pour une surface de plancher maximum de 1 380 m².

Votants : 49

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

43 - ZAC DE LA COURONDELLE - Agrément à la cession de l'îlot X2

Cette délibération permet d'agréer la cession par VIATERRA de l'îlot X2 d'une superficie de 1 908 m² à la SARL AJ PROMOTION IMMOBILIERE ou à une société de construction vente filiale, moyennant un prix de 412 700 € HT (quatre cent douze mille sept cents euros), en vue de la réalisation d'un programme immobilier collectif d'habitation comprenant 31 logements, pour une surface de plancher maximum de 1 720 m².

Votants : 49

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

44 - ZAC DE LA COURONDELLE - Agrément à la cession de l'îlot X3.

Cette délibération permet d'agréer la cession par VIATERRA de l'îlot X3 d'une superficie de 2 230 m² à la SARL AJ PROMOTION IMMOBILIERE ou à une société de construction vente filiale, moyennant un prix de 354 400 € HT (trois cent cinquante quatre mille quatre cents euros), en vue de la réalisation d'un programme immobilier collectif d'habitation comprenant 26 logements, pour une surface de plancher maximum de 1 470 m².

Votants : 49

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

45 - Attribution de kiosques sur la Place Jean Jaurès
Attribution de kiosques sur la Place Jean Jaurès

Le Conseil adopte à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

46 - Lettre d'engagement entre la Ville de Béziers et les opérateurs de téléphonie mobile
Suite à la parution de la loi Abeille et de ses décrets d'application, il est apparu nécessaire de définir un nouveau mode de fonctionnement avec les 4 opérateurs de téléphonie mobile pour répondre aux exigences réglementaires fixées et par conséquent de revoir complètement la 1ère lettre d'engagement qui existait depuis 2010.

Le Conseil adopte à l'unanimité

47 - Convention relative à la mise en œuvre expérimentale d'une collecte des déchets papier sur 3 groupes scolaires, entre la Ville de Béziers et la Société Élise Roussillon
La mise en œuvre opérationnelle du tri et de la collecte des déchets papier nécessite au préalable de définir les quantités de déchets produits pour chaque type de site, notamment pour les établissements scolaires pour lesquels il n'existe pas à ce jour de données statistiques. Pour ce faire, la société Élise Roussillon propose à la Ville de Béziers la mise en place expérimentale d'une collecte de papier au sein de 3 établissements scolaires, dans l'objectif de définir les volumes de déchets papier à collecter pour chaque école. Les modalités de ce partenariat font l'objet d'un conventionnement, objet du présent exposé.

Le Conseil adopte à l'unanimité

48 - Convention relative à la réalisation d'une étude pour évaluer le caractère thermal d'un forage entre la Commune de Béziers et Mme TEISSERENC
La Ville de Béziers souhaite disposer d'un avis d'expertise sur le projet de valorisation du forage Cabrials pour un usage thermal dans le cadre de nouvelles pistes de développement à l'étude sur son territoire. Cette étude nécessite au préalable de définir les modalités et conditions d'un partenariat par conventionnement entre la Commune de Béziers et Mme Dorothée Teisserenc, objet du présent exposé.

Le Conseil adopte à l'unanimité

49 - Stérilisation des chats errants vivant dans les lieux publics de la commune de Béziers -
Convention Ville / 30 millions d'amis
Dans le cadre des campagnes annuelles de stérilisation des chats errants, la ville va conventionner avec la fondation 30 millions d'amis pour la prise en charge financière par l'association des actes de stérilisation et d'identification des félins concernés.

Le Conseil adopte à l'unanimité

PERSONNEL

50 - Mise en oeuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
Mise en oeuvre RIFSEEP

Votants : 49
Pour : 39
Contre : 1
Abstentions : 9

Le Conseil adopte à la majorité

51 - Prise en compte de l'absentéisme dans le versement du Régime Indemnitaire
Prise en compte absentéisme dans le R.I.

Votants : 49
Pour : 43
Contre : 4
Abstentions : 2

Le Conseil adopte à la majorité

52 - Indemnité versée aux agents partant à la retraite en 2018
indemnité départ retraite

Votants : 49
Pour : 43
Contre : 1
Abstentions : 5

Le Conseil adopte à la majorité

53 - Convention de mise à disposition de l'assistant social de la Ville de Béziers auprès du CCAS
Mise à disposition assistant social auprès du CCAS

Votants : 49
Pour : 48
Contre : 1
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

54 - Convention de mutualisation de la médecine préventive entre la Mairie de Béziers et le CCAS
Mutualisation médecine préventive avec le CCAS

Votants : 49
Pour : 48
Contre : 1
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

SANTE PUBLIQUE

55 - Convention entre l'Assurance Maladie et le Service Communal de Santé Publique de la Ville de Béziers pour la prise en charge des vaccins
Le Centre de Vaccination Publique de la Ville de Béziers a pour missions de promouvoir la vaccination et de proposer à titre gratuit aux usagers, les vaccinations obligatoires et recommandées mentionnées dans le calendrier vaccinal prévu à l'article L.3111-1 du code de la santé publique.
Une convention devra être signée avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie afin de fixer les conditions de prises en charge financières par l'Assurance Maladie des vaccins administrés par le centre de vaccination de la Ville de Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

56 - Convention Ville de Béziers / Restaurant du Coeur

Afin de prévenir les maladies infectieuses, à la demande de l'association «Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur de l'Hérault» une campagne de vaccination auprès de ses bénéficiaires et bénévoles va être organisée. Le Service de Santé Publique procédera à la vaccination des adultes volontaires. Une convention de partenariat sera signée entre la Ville de Béziers et l'Association.

Le Conseil adopte à l'unanimité

TRAVAUX INFRASTRUCTURE

57 - Convention de partenariat Ville de Béziers/Agglomération Béziers Méditerranée -
Implantation de colonnes enterrées ou semi-enterrées

Afin d'améliorer la salubrité, la propreté et la qualité de l'espace public, la commune de Béziers privilégie depuis plusieurs années la mise en place de conteneurs enterrés dans son centre-ville.

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

58 - Exercice 2017 - Versement d'une participation du budget principal au budget annexe
« Béziers Événements »

Versement d'une participation du budget principal au budget annexe « Béziers Événements »

Le Conseil adopte à l'unanimité

59 - Exercice 2017 - Versement d'une participation du budget principal au budget annexe
« Journal de Béziers »

Versement d'une participation du budget principal au budget annexe « Journal de Béziers »

Le Conseil adopte à l'unanimité

60 - Demande de garantie d'emprunt de la société « Mare Nostrum Promotion » - Emprunt
destiné à financer le projet immobilier « les jardins d'Athéna »

Emprunt destiné à financer le projet immobilier « les jardins d'Athéna »

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 20H30

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mercredi 20 décembre 2017

